

TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 8 décembre 2010

Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur

NOR : ETSR1030594V

L'emploi de sous-directeur de la gestion et des systèmes d'information est susceptible d'être vacant à l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État et du ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

La sous-direction de la gestion et des systèmes d'information assure le pilotage budgétaire et comptable du régime général de sécurité sociale et du régime social des indépendants, et exerce la tutelle sur les organismes de ces régimes.

Elle veille à la qualité du service rendu par les organismes de sécurité sociale, à la performance de leur gestion et contribue à l'efficacité des politiques de lutte contre la fraude en matière de sécurité sociale.

Elle conduit la politique de modernisation et de performance du service public de la sécurité sociale et en assure l'évaluation. Elle coordonne la préparation et le suivi des conventions d'objectifs et de gestion conclues entre l'État et les organismes de sécurité sociale.

Elle définit les règles générales d'organisation et de fonctionnement des organismes et veille aux politiques de ressources humaines qui y sont conduites.

Elle impulse et coordonne les politiques relatives à l'utilisation et au développement des systèmes d'information et des nouvelles technologies dans le domaine de la protection sociale, en liaison avec la direction de l'administration générale, du personnel et du budget.

Elle exerce la tutelle sur les schémas directeurs des systèmes d'information des organismes, et est chargée de la réglementation du contentieux général et technique de la sécurité sociale ;

Elle assure, pour l'ensemble de la direction de la sécurité sociale, la coordination avec les services déconcentrés.

La sous-direction est organisée en 4 bureaux :

- bureau 4A, bureau de la gestion comptable et budgétaire des organismes de sécurité sociale ;
- bureau 4B, bureau de l'organisation administrative et des ressources humaines ;
- bureau 4C, bureau des systèmes d'information ;
- bureau 4D, bureau de la gestion de la performance du service public de la sécurité sociale.

Cet emploi conviendrait à un administrateur civil confirmé ou équivalent, ayant une connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la sécurité sociale. Le candidat devra posséder une aptitude au management d'équipes, des qualités relationnelles affirmées, et savoir faire preuve d'initiative.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Dominique Libault, directeur de la sécurité sociale (courriel : dominique.libault@sante.gouv.fr, téléphone : 01-40-56-70-34), et de M. Jean-Louis Rey, chef de service (courriel : jean-louis.rey@sante.gouv.fr, téléphone : 01-40-56-70-24).

Conformément aux dispositions du décret n° 55-1226 du 19 septembre 1955 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service, de directeur adjoint et de sous-directeur des administrations centrales de l'État, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, au ministère du travail, de l'emploi et de la santé, direction des ressources humaines, sous-direction de la gestion du personnel, bureau des cadres de l'administration centrale et des agents non titulaires, DRH1A, 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.